

Délibération 2025CS21
du Parc naturel régional du Luberon

Objet : Tarification des services et prestations assurés par l'équipe technique du Parc naturel régional du Luberon

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 mars, les membres du Comité syndical du Parc naturel régional du Luberon convoqués le 11 mars 2025, se sont réunis à la Maison du Parc du Luberon, sous la présidence de Dominique SANTONI.

Le quorum était atteint avec 69 votants :

- 42 membres titulaires présents ;
- 6 membres suppléants présents avec voix délibérative ;
- 21 membres représentés.

Etaient présents :

Mesdames Gaëlle LETTERON (délégue titulaire d'Apt) ; Ghislaine PINGUET (délégue titulaire de Beaumont-de-Pertuis) ; Cécile CHEVALIER (délégue suppléante de Bonnieux) ; Valérie BOISGARD (délégue suppléante de Cadenet) ; Monique CHABAUD (délégue titulaire de Goult) ; Monique PAQUIN (délégue suppléante de Lacoste) ; Solange FOUVET (délégue titulaire de Lagarde d'Apt) ; Valérie PEISSON (délégue titulaire de Manosque) ; Catherine DELASSUS-NOLLET (délégue titulaire de Murs) ; Anne-Marie LOISON (délégue titulaire de Rustrel) ; Charlotte CARBONNEL (délégue titulaire de Saint-Martin-de-Castillon) ; Marie-Elisabeth CHRISOSTOME (délégue titulaire de Saint-Martin-les-Eaux) ; Sylvia STEINLE (délégue suppléante de Sivergues) ; Viviane DARGERIE (délégue titulaire de Viens) ; Elisabeth AMOROS (délégue titulaire Conseil Départemental 84) ; Dominique SANTONI (délégue titulaire Conseil Départemental 84) ; Noëlle TRINQUIER (délégue titulaire Conseil Départemental 84) ; Catherine SERRA (délégue titulaire (CoteLub)).

Messieurs Mickaël CAVALIER (délégué titulaire d'Ansouis) ; Vincent DEMEYERE (délégué titulaire d'Auribeau) ; Patrick PEYTHIEUX (délégué titulaire de Cabrières d'Aigues) ; Patrick COURTECUISSÉ (délégué titulaire de Cavaillon) ; Philippe ANGELETTI (délégué titulaire de Cucuron) ; Laurent GARCIA (délégué titulaire de Gargas) ; Alain FERETTI (délégué titulaire de Grambois) ; Olivier LAUBRON (délégué suppléant de Joucas) ; Michel BESTAGNO (délégué titulaire de La Bastide des Jourdans) ; Jacques DECUIGNIERES (délégué titulaire de La Bastidonne) ; Grigori GERMAIN (délégué titulaire de La Tour d'Aigues) ; Jacques GRANGIER (délégué suppléant de Lagnes) ; Thierry GARCIN (délégué titulaire de Lioux) ; Sylvain D'APUZZO (délégué titulaire de Montfuron) ; Grégory BALLIN (délégué titulaire d'Oppedette) ; Michel NOUVEAU (délégué titulaire de Robion) ; François DUPOUX (délégué titulaire de Saignon) ; Didier CHAMPOURLIER (délégué titulaire de Saint-Maime) ; Patrick VARAIRE (délégué titulaire de Saint-Martin-de-la-Brasque) ; Gilles LANDRIEU (délégué titulaire de Saint-Saturnin-lès-Apt) ; Paul COPETE (délégué titulaire de Sannes) ; Marc BOTTERO (délégué titulaire de Sigonce) ; Pierre EVEN (délégué titulaire de Villars) ; Richard ROUZET (délégué titulaire de Villelaure) ; Roland GIRAUD (délégué titulaire de Villeneuve) ; Jean-François LOVISOLO (délégué titulaire Conseil Départemental 84) ; Jean-Pierre RICHARD (délégué titulaire Conseil Régional) ; Jean AILLAUD (délégué titulaire Conseil Régional) ; Frédéric SACCO (délégué titulaire CCPAL) ; Christian CHIAPELLA (délégué titulaire CCPFML).

Avaient donné pouvoir :

Mesdames Sabrina CAIRE (déléguée titulaire de La Brillanne) à Gilles LANDRIEU (délégué titulaire de Saint-Saturnin-lès-Apt) ; Céline MOSTEIRO (déléguée titulaire de Limans) à Grégory BALLIN (délégué titulaire d'Oppedette) ; Laurence DE LUZE (déléguée titulaire de Mirabeau) à Charlotte CARBONNEL (déléguée titulaire de Saint-Martin-de-Castillon) ; Marion BETOUL-ANDLAUER (déléguée titulaire de Reillanne) à Didier CHAMPOURLIER (délégué titulaire de Saint-Maime) ; Michèle MALIVEL (déléguée titulaire de Roussillon) à Mickaël CAVALIER (délégué titulaire d'Ansouis) ; Béatrice TERRASSON (déléguée titulaire de Saint-Michel-l'Observatoire) à Marc BOTTERO (délégué titulaire de Sigonce) ; Catherine GAY (déléguée titulaire de Volx) Marie-Elisabeth CHRISOSTOME (déléguée titulaire de Saint-Martin-les-Eaux) ; Marion MAGNAN (déléguée titulaire Conseil Départemental 04) à Noëlle TRINQUIER (déléguée titulaire Conseil Départemental 84) ; Jacqueline BOUYAC (déléguée titulaire Conseil Régional) à Jean-Pierre RICHARD (délégué titulaire Conseil Régional) ; Solange PONCHON (déléguée titulaire Conseil Régional) à Jean-Pierre RICHARD (délégué titulaire Conseil Régional).

Messieurs Roland PETIET (délégué titulaire d'Aubenas-les-Alpes) à Marc BOTTERO (délégué titulaire de Sigonce) ; Jean-Pierre PETTAVINO (délégué titulaire de Lourmarin) à Patrick COURTECUISSÉ (délégué titulaire de Cavaillon) ; Jean-François DUBOIS (délégué titulaire de Maubec) à Monique CHABAUD (délégué titulaire de Gault) ; Patrick MERLE (délégué titulaire de Ménerbes) à Charlotte CARBONNEL (déléguée titulaire de Saint-Martin-de-Castillon) ; Jean-Pierre GERAULT (délégué titulaire d'Oppède) à Patrick COURTECUISSÉ (délégué titulaire de Cavaillon) ; Antoine SCARDAMAGLIA (délégué titulaire de Peypin d'Aigues) à Jacques DECUIGNIERES (délégué titulaire de La Bastidonne) ; Luc MILLE (délégué titulaire de Saint-Pantaléon) à Mickaël CAVALIER (délégué titulaire d'Ansouis) ; Sergio ILOVAISKY-CANO (délégué titulaire de Vachères) à Valérie PEISSON (déléguée titulaire de Manosque) ; Pierre POURCIN (délégué titulaire de Villemus) à Valérie PEISSON (déléguée titulaire de Manosque) ; Christophe MADROLLE (délégué titulaire Conseil Régional) à Jean AILLAUD (délégué titulaire Conseil Régional) ; Georges BOTELLA (délégué titulaire Conseil Régional) à Jean AILLAUD (délégué titulaire Conseil Régional) ;

Étaient excusés :

Mesdames Delphine CRESP (déléguée titulaire de Cabrières d'Avignon) ; Véronique MILESI (déléguée titulaire de Lagnes) ; Adeline LE BARON (déléguée suppléante de Lourmarin) ; Mireille SUEUR (déléguée titulaire de Mérindol) ; Amélie JEAN (déléguée suppléante de Puget) ; Yolande PRIMO (déléguée titulaire de Puyvert) ; Dominique PESSEMESE-HOLDOWICZ (déléguée titulaire de Sivergues) ; Florelle NOUGUIER (déléguée suppléante du Conseil départemental de Vaucluse) ; Laurie SARDELLA (déléguée titulaire du Conseil Départemental 04) ; Elisabeth JACQUES (déléguée titulaire du Conseil Départemental 04) ; Martine VASSAL (Métropole Aix-Marseille-Provence) ; Christiane HACQUES (sous-préfète de Apt) ; Céline HAYOT (Conseil Régional) ;

Messieurs Lionel MORARD (délégué titulaire de Buoux) ; Marc JAUBERT (délégué titulaire de Cadenet) ; Richard KITAEFF (délégué titulaire de Gordes) ; Jean-Philippe RIVET (délégué suppléant de Cavaillon) ; Sébastien TROUSSE (délégué titulaire de Cheval-Blanc) ; Romain FERRARI (délégué suppléant de Gordes) ; Serge VANNEYRE (délégué titulaire de Lauris) ; Jacques MACHEFER (délégué titulaire des Beaumettes) ; Eric PAGUET (délégué suppléant des Beaumettes) ; Jérémy CHAUD (délégué suppléant de Limans) ; Jacques PENSA (délégué titulaire de Niozelles) ; Bernard BRIFFAULT (délégué titulaire de Pierrevet) ; Antoine HEIL (délégué titulaire de Puget) ; Christophe MOUREY (délégué suppléant de Puyvert) ; Lionel TRIBOLLET (délégué suppléant de Roussillon) ; Georges FAUCOUNNEAU (délégué titulaire de Sainte-Tulle) ; Philippe DAUMAS (délégué suppléant de Volx) ; Michel DALMASSO (délégué suppléant du Conseil Départemental 04) ; Jacques BRES (délégué suppléant du Conseil Départemental 04) ; Camille GALTIER (délégué suppléant du Conseil Départemental 04) ; Jean-Pierre SERRUS (délégué suppléant du Conseil Régional) ; Gilles MEGIS (délégué titulaire de Durance Luberon Verdon Agglomération).

Était également présente, sans voix délibérative :

Madame Jeanne BENIHYA-VERDE (Conseil Régional)

Etaient absents :

Mesdames Marion PASCAL (déléguee suppléante d'Aubenas-les-Alpes) ; Geneviève JEAN (déléguee suppléante de Cabrières d'Aigues) ; Sandrine POURCEL (déléguee suppléante de Cabrières d'Avignon) ; Hélène BLEUZEN (déléguee titulaire de Caseneuve) ; Pierrette FRIMAS (déléguee titulaire de Céreste-en-Luberon) ; Delphine ROQUES (déléguee suppléante de Céreste-en-Luberon) ; Thérèse NEMROD-BONNAL (déléguee suppléante de Cheval-Blanc) ; Michèle LEGENDRE (déléguee suppléante de Corbières) ; Corinne MIETZKER (déléguee suppléante de Gargas) ; Béatrice VINCENT (déléguee suppléante de La Bastide-des-Jourdans) ; Mariane DOMEIZEL (déléguee suppléante de La Tour d'Aigues) ; Alexandra MORETTI (déléguee titulaire de Lacoste) ; Bérangère LOISEL-MONTAGNE (déléguee titulaire des Taillades) ; Karine MASSE (déléguee titulaire de Lurs) ; Jacqueline LADET (déléguee suppléante de Lurs) ; Eve PETIT de la RODIERE (déléguee suppléante de Murs) ; Martine Lagrange (déléguee suppléante de Niozelles) ; Françoise MORSEL (déléguee suppléante d'Oppedette) ; Valérie BARDISA (déléguee titulaire de Pertuis) ; Virginie LEGRAND (déléguee suppléante de Pertuis) ; Agnès GUERRINI (déléguee suppléante de Pierrerue) ; Julie MONTA (déléguee suppléante de Revest-des-Brousses) ; Ghislaine PEY (déléguee suppléante de Rustrel) ; Rosa CERCIELLO (déléguee suppléante de Sainte-Tulle) ; Joëlle RICHAUD (déléguee suppléante de Saint-Martin-de-la-Brasque) ; Pascale RIERA (déléguee suppléante de Saint-Michel L'Observatoire) ; Aurélie GARRETA (déléguee suppléante de Saint-Pantaléon) ; Marina AUGIER (déléguee suppléante de Saint-Saturnin-les-Apt) ; Jocelyne BELZUNCE (déléguee suppléante de Sigonce) ; Isabelle HOANG (déléguee suppléante de Viens) ; Magali VANEL (déléguee suppléante de Villars) ; Françoise BERNINI (déléguee suppléante de Villemus) ; Isabelle FILHOL (déléguee suppléante de Villeneuve) ; Suzanne BOUCHET (déléguee titulaire du Conseil départemental de Vaucluse) ; Marielle FABRE (déléguee suppléante du Conseil départemental de Vaucluse) ; Myriam SILEM (déléguee suppléante du Conseil départemental de Vaucluse) ; Nadine CURNIER (déléguee suppléante CCPFML) ; Claire ARAGONES (déléguee suppléante de l'agglomération LMV) ; Anne CLAUDIUS-PETIT (déléguee suppléante Conseil régional) ; Bénédicte MARTIN (déléguee suppléante Conseil régional) ; Sylvaine DI CARO (déléguee suppléant Conseil régional) ; Valérie DELPECH (déléguee titulaire Conseil régional) ; Bénédicte AUZANOT (déléguee suppléante Conseil régional) ;

Messieurs Denis VERKIN (délégué suppléant d'Ansouis) ; Elhadji NDIOUR (délégué suppléant d'Apt) ; Roland CICERO (délégué suppléant d'Auribeau) ; Xavier ROUMANIE (délégué suppléant de Beaumont-de-Pertuis) ; Pascal RAGOT (délégué titulaire de Bonnieux) ; Rémy LANDIER (délégué suppléant de Buoux) ; Jean-Luc MIOLA (délégué titulaire de Corbières) ; Thierry BENOIT (délégué suppléant de Cucuron) ; Thierry RICHARME (délégué titulaire de Dauphin) ; Camille DENIS (délégué suppléant de Dauphin) ; Emmanuel LUTHRINGER (délégué titulaire de Forcalquier) ; Jean-Claude DONGUY (délégué suppléant de Goult) ; Guillaume MAZEL (délégué suppléant de Grambois) ; Alexandre POZZO (Délégué titulaire de Jocas) ; Vincent MARTIN (délégué suppléant de La Bastidonne) ; Christophe RENARD (délégué suppléant de La Brillanne) ; Bruno BONNET (délégué suppléant de Lagarde d'Apt) ; Thierry DERNIS (délégué suppléant de Lauris) ; Jean-Louis DELPIANO (délégué suppléant des Taillades) ; Grégory CLOP (délégué suppléant de Lioux) ; Ismaël EL OUADGHIRI (délégué suppléant de Manosque) ; Jean-Louis BOQUIS (délégué suppléant de Maubec) ; Eric ARIAS (délégué suppléant de Ménerbes) ; Sandro KERMARREC (délégué suppléant de Mérindol) ; Bernard LABBAYE (délégué suppléant de Mirabeau) ; Gérard GUILLOT (délégué suppléant de Montfuron) ; Jérôme PELLEGRIN (délégué titulaire de Montjustin) ; Mathias GUIBERT (délégué suppléant de Montjustin) ; Yoann POBES (délégué suppléant de Oppède) ; Sylvain RAKOVITZ (délégué suppléant de Peypin d'Aigues) ; Kévin ROLANDO (délégué titulaire de Pierrerue) ; Jean-Philippe FONTANA (délégué suppléant de Piervert) ; Fabien GERVAIS-BRIAND (délégué suppléant de Reillanne) ; Michel GASQUET (délégué titulaire de Revest-des-Brousses) ; Alain LARGERON (délégué suppléant de Robion) ; Christophe SLEK (délégué suppléant de Saignon) ; Laurent BERTEL (délégué suppléant de Saint-Martin-de-Castillon) ; Romain POCHET (délégué suppléant de Saint Martin les Eaux) ; Benjamin BARNOUIN (délégué suppléant de Sannes) ; Jérémy REYNIER (délégué suppléant de Vachères) ; Claude BERTON (délégué suppléant de Villelaure) ; Christian MOUNIER (délégué suppléant du Conseil départemental de Vaucluse) ; Nicolas HUMBERT (délégué suppléant du Conseil départemental de Vaucluse) ; Fabrice TOCABENS (délégué suppléant du Conseil départemental de Vaucluse) ; Nicolas HUMBERT (délégué titulaire du Conseil départemental de Vaucluse) ; Christian BELLOT (délégué suppléant de la CCPAL) ; Jean-Marc BRABANT (délégué suppléant de COTELUB) ; Jérôme DUBOIS (délégué suppléant DLVA) ; Jean-Philippe RIVET (délégué titulaire de l'agglomération LMV) ; Ludociv PERNEY (délégué suppléant Conseil régional) ; Georges CRISTIANI (délégué suppléant Conseil régional) ; Cyril JUGLARET (délégué suppléant Conseil

régional) ; Christian GIRARD (délégué titulaire Conseil régional) ; Thierry d'AIGREMONT (délégué suppléant Conseil régional) ;

Vu les articles R.333-1 et suivants du code de l'environnement ;
Vu les articles L. 5721-1 et suivants du code général des collectivités territoriales ;
Vu les articles R 1617-1 et R1617-18 relatifs à la création des régies de recettes, des régies d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux du CGCT ;
Vu les statuts du Syndicat mixte du Parc naturel régional du Luberon ;
Vu la Charte du Parc naturel régional du Luberon adoptée par décret du 20 mai 2009 ;
Vu l'arrêté portant constitution (réactualisation) de la régie de recettes à la maison du Parc (Accueil et boutique) du 01/09/2009 ;
Vu l'arrêté portant complément de produits d'encaissement à la constitution de la régie de recettes de la maison du Parc (Accueil et boutique) du 01/03/2011 ;

Considérant les conclusions de l'étude menée par le cabinet Grant-Thornton en décembre 2023 ;
Considérant l'avis de la commission Finances en date du 5 mars 2025 ;
Considérant l'avis de la commission Mobilisation des publics en date du 7 mars concernant les prestations d'accueil, d'information et de sensibilisation des publics ;

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide à l'unanimité des voix exprimées :

- **D'ETABLIR** les tarifs applicables au 01/07/2025 comme suit :

Prestations d'accueil, de sensibilisation des publics :

Tarifs d'entrée pour l'accès musée de géologie de la Maison du Parc naturel régional du Luberon :

- Tarif normal : 4 €/pers.
- Tarif réduit (étudiants, chômeurs, bénéficiaires du RSA, groupe > 5 pers., enseignant en activité) : 2 €/pers.
- Moins de 18 ans : gratuit.
- Groupe scolaire et centre de loisirs : gratuit.
- Partenaires scientifiques : gratuit.
- Gratuité lors des événementiels organisé à la Maison du Parc

Tarifs de visite guidée du musée de géologie et de l'exposition permanente de la Maison du Parc naturel régional du Luberon (groupes constitués, 20 personnes par session au maximum) :

- Tarif normal : 80 €/groupe.
- Groupe scolaire et centre de loisirs du territoire : 2 €/pers.

Tarifs Ateliers pédagogiques relatifs au musée de géologie, aux espaces muséographiques permanent et/ou aux expositions temporaires présentées à la Maison du Parc naturel régional du Luberon (comprenant le tarif d'entrée, 20 personnes par session au maximum, sur inscription) :

- Tarif normal : 6 €/pers.
- Tarif réduit (étudiants, chômeurs, bénéficiaires du RSA, groupe > 5 pers., enseignant en activité) : 4 €/pers.
- Moins de 18 ans : 2 €/pers.
- Groupe scolaire et centre de loisirs : 2 €/pers.

Prestations des services (hors tarification Thomassine) :

- Catégorie A : 460 €
- Catégorie B : 300 €
- Catégorie C : 250 €

Autres (conférences) :

- Tarif normal : 230 €
- **D'AUTORISER** la Présidente à modifier l'arrêté de régie en conséquence
- **D'AUTORISER** la Présidente à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant la Présidente du Parc naturel régional du Luberon dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Conformément à l'article L. 421-1 du Code de la Justice Administrative, un recours contentieux peut être introduit devant le Tribunal Administratif de Nîmes (16 Avenue Feuchères – CS 88010 – 30941 NIMES CEDEX 9) dans un délai de deux mois à compter de la date de notification ou de publication de la présente décision ou à compter de la réponse du Syndicat mixte si un recours administratif a été préalablement déposé.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

La Présidente



Dominique SANTI